



# Nouveauté

## Demande de permis en ligne

[www.saintmarcel.qc.ca/pages/demande-de-permis](http://www.saintmarcel.qc.ca/pages/demande-de-permis)

La demande de permis en ligne permet de faire des demandes pour les travaux qui nécessitent un permis, notamment:

- Construction
- Rénovation
- Agrandissement
- Installation septique
- Puits
- Démolition
- Piscine

Le formulaire est simple et vous pouvez y joindre des documents pour une meilleure compréhension du projet par l'inspecteur. Celui-ci vous contactera si des documents additionnels sont requis.

Bien que les permis soient généralement émis dans un délai de moins de 7 jours ouvrables, il est important de savoir que l'inspecteur dispose de 30 jours une fois la demande complétée (avec tous les documents requis) pour émettre le permis ou le refuser.

**VOUS POUVEZ AUSSI UTILISER LE FORMULAIRE POUR  
POSER DES QUESTIONS À L'INSPECTEUR MUNICIPAL!**